

## Une utilisation de la statistique industrielle : Essai de délimitation des zones manufacturières

Jacques Girard

Volume 5, numéro 9, 1960

Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020265ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020265ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Girard, J. (1960). Une utilisation de la statistique industrielle : Essai de délimitation des zones manufacturières. *Cahiers de géographie du Québec*, 5(9), 76–79. <https://doi.org/10.7202/020265ar>

capable d'effectuer le travail technique est de plus en plus facile à recruter et l'importance de la géomorphologie appliquée à des fins pratiques de mieux en mieux reconnue par les autorités. On peut donc prévoir que les programmes de recherche en géomorphologie appliquée de ces organismes vont devenir plus nombreux et plus importants : utilisation du sol, planification régionale, étude des sites. Aussi apparaît-il opportun qu'à l'université, les cours de géomorphologie ainsi que les travaux pratiques connexes soient conçus davantage en fonction des applications pratiques. Ainsi, les futurs géomorphologues seraient formés à entrevoir les applications qui se dégagent d'une recherche morphologique, quitte plus tard à « vendre » eux-mêmes la géomorphologie appliquée à leurs patrons, si besoin est. En outre, la formule de contrats pour l'exécution d'une recherche géomorphologique, soit pour une société, soit pour un service de l'État, par les professeurs et les étudiants des instituts et des départements où s'enseigne la géomorphologie, est une chose parfaitement réalisable (exemple du Centre de géographie appliquée de l'université de Strasbourg et du Département de géographie de McGill), et qu'il serait avantageux de développer davantage au Canada.

Il serait souhaitable, également, que les géomorphologues qui préparent des monographies régionales tirent quelques conclusions pratiques fondées sur la géomorphologie. Une autre initiative utile serait d'illustrer le texte des monographies régionales au moyen de cartes géomorphologiques conçues de telle sorte qu'elles puissent fournir certaines données d'ordre pratique.

#### CONCLUSION

Enfin et avant tout, il apparaît souhaitable qu'une certaine coordination des recherches de géomorphologie appliquée soit bientôt faite au Canada. Il semble que la création d'un comité canadien au sein de la Commission de géomorphologie appliquée de l'Union géographique internationale permettrait d'atteindre rapidement cet objectif. Ainsi, les chercheurs canadiens pourraient être admis à la connaissance de ce qui se fait de géomorphologie appliquée ailleurs dans le monde, tout en renseignant les géomorphologues étrangers sur ce qui se fait dans ce domaine au Canada.

Benoît ROBITAILLE

### **Une utilisation de la statistique industrielle : Essai de délimitation des zones manufacturières**

Dans toute étude de géographie industrielle, la recherche des zones à distinguer et à délimiter constitue un problème fondamental généralement soluble à l'aide de la statistique industrielle.

Pour parvenir à ce but, deux éléments de base doivent être précisés : le niveau de répartition spatiale et le choix des données statistiques.

#### *Le niveau de répartition spatiale*

Si nous procédons au niveau des régions économiques, nous constatons une trop grande généralisation du paysage industriel et l'absence d'une localisation exacte des données.

À l'échelle des comtés de recensement, des précisions apparaissent, mais encore insuffisantes pour nous permettre la distinction rapide des zones et de leurs principales composantes. Une variante de ce système-ci, où nous ne nous pré-occupons que de la zone occupée dans chaque comté, nous rapproche de la réalité ;

cependant les mêmes reproches précédemment exposés s'appliquent. Il faut toutefois souligner que l'utilisation de cette unité territoriale, c'est-à-dire le comté de recensement, sera nécessaire dans la comparaison des zones.

Si nous travaillons enfin au niveau des municipalités locales, nous arrivons à une localisation relativement exacte des activités manufacturières et pouvons ainsi déterminer les grands ensembles et leurs principales composantes.

Pour obtenir des résultats valables, il faut donc procéder au niveau municipal.

### *Choix des données*

Après avoir précisé ce premier élément de base, nous devons ensuite nous demander quelles sont les données les plus susceptibles de nous venir en aide. Et à la suite d'un examen de la documentation statistique à la disposition du chercheur, trois rubriques en particulier retiennent notre attention : les établissements, la valeur de la production, la main-d'œuvre.

La répartition des seuls établissements manufacturiers constitue un critère d'une faiblesse évidente. Une zone peut renfermer de très nombreux établissements qui ne sont par ailleurs que de modestes entreprises, d'où une fausse impression. La répartition des établissements classés en fonction du nombre d'employés est une méthode déjà plus avancée, mais combien fastidieuse, ne permettant pas d'ailleurs une distinction aisée des zones, nous livrant des approximations peu satisfaisantes de leur importance. Ces dernières données peuvent toutefois servir à des fins de recoupement afin de préciser l'extension des zones et sont nécessaires à l'étude détaillée de chacune.

L'utilisation du critère « valeur de la production » présente un certain intérêt. Peut être employée, soit la valeur brute de la production, soit la valeur ajoutée. La valeur ajoutée fait état de la transformation (coût de la main-d'œuvre, dépenses générales, intérêts, bénéfices) subie par la matière première, ce qui donne la mesure la plus satisfaisante de l'importance économique relative des industries manufacturières. C'est pourquoi nous préférons la valeur ajoutée à la valeur brute de la production. Toutefois l'emploi de ce critère rencontre quelques restrictions. En effet, ces données, bien que très abondantes, ne couvrent pas toutes les localités industrielles, du moins à l'état publié. En outre, aux statistiques portant sur une valeur monétaire sont associés des problèmes de déflation. Enfin, il arrive fréquemment que certaines industries n'emploient qu'un personnel relativement restreint en dépit d'une très grande valeur de production.

Il reste le critère « main-d'œuvre ». Cette donnée est abondante, et, par des recoupements, il est possible de retrouver toutes les localités industrielles. Ce critère est moins entaché des problèmes consécutifs à la déflation que la valeur de la production, met en relief l'importance sociale de l'industrie manufacturière, les répercussions possibles de l'évolution industrielle sur le secteur tertiaire. Enfin, à certains niveaux de répartition spatiale, une comparaison avec les autres activités est permise. Toutefois on peut reprocher à ce critère de ne pas fournir une excellente base de comparaison de régions possédant des types différents d'industries, des niveaux techniques distincts ou des économies divergentes. Il n'en reste pas moins que la main-d'œuvre est la donnée la mieux adaptée à notre but, et c'est pourquoi nous en faisons notre deuxième élément de base.

Une solution idéale dans le choix des données déterminatrices des limites des zones manufacturières consisterait à utiliser au niveau de la municipalité locale deux critères de base à la fois, soit la main-d'œuvre et la valeur ajoutée. La documentation statistique publiée, telle qu'elle se présente à l'heure actuelle, en rend l'exécution difficile. Ces deux critères-ci sont cependant indispensables dans l'étude comparative des zones et de leurs principales composantes.

### *Sources et agencement*

Ces critères établis, quelles sources allons-nous utiliser ? Un document de base est la publication *The manufacturing industries of Canada, Section III, Geographical distribution* du Bureau fédéral de la statistique. Le tableau *Principal statistics by counties* y donne les statistiques des municipalités ayant au moins trois établissements manufacturiers. Il y a cependant quelques exceptions. En effet, si, dans une cité ou une ville ayant au moins trois établissements, l'un de ces derniers a 75% ou deux ont 90% de la valeur totale de production du comté de recensement considéré, les statistiques ne sont données que pour l'ensemble du comté. D'autres sources nous permettront de retrouver ces délaissées.

Ainsi, à l'aide du tableau *Statistiques manufacturières par cités, villes et villages ayant au moins trois établissements* publié dans l'Annuaire statistique de Québec, un certain nombre de villages peut être ajouté.

Jusqu'ici d'importants centres manufacturiers ont été laissés de côté par suite des restrictions imposées par la Loi de la statistique. Ces centres, nous pouvons en retracer la plupart à l'aide des Inventaires des municipalités préparés par le Commissariat industriel du ministère de l'industrie et du commerce, et, des renseignements compilés dans les manuels du placement publiés à l'intention des officiers des bureaux régionaux du Service national de placement et de l'Assurance-Chômage. Cette dernière source renferme des données sur nombre d'autres municipalités moins importantes, sur des villes à industrie unique, etc.

Nous avons déjà en mains les principaux éléments de notre recherche, mais, par souci de précision, nous pouvons pousser plus avant et recouper les données recueillies dans l'*Index des manufactures* et le *Geographical distribution*. Par le *Geographical distribution*, le total de chaque comté nous est connu, à l'aide des sources précédemment énumérées, un grand nombre de cités, villes, villages et paroisses a été localisé ; pour chacun des comtés, nous établissons la somme des établissements relevés et nous confrontons avec les totaux rural et urbain que le *Geographical distribution* donne, à quelques exceptions près, pour chaque comté de recensement. Et les différences obtenues peuvent être retrouvées en majeure partie à l'aide de l'*Index des manufactures*. Pour faciliter ce travail, il est évidemment nécessaire de négliger la poussière de petites boulangeries, scieries, forges.

Et si le chercheur a déjà à sa disposition une série de cartes montrant la répartition détaillée des principaux groupes et sous-groupes industriels dont les établissements sont classés en fonction de l'importance de la main-d'œuvre, les recoupements que nous venons de mentionner s'effectuent plus rapidement et un contrôle peut s'exercer.

### *Représentation des données*

Ces données que nous obtenons directement ou par des recoupements, nous les localisons au fur et à mesure sur une carte muette en utilisant des symboles proportionnels à l'importance numérique de la main-d'œuvre. La valeur de base du plus petit symbole peut varier selon qu'il s'agisse d'une étude régionale ou d'une étude globale ; pour nos fins, nous l'avons fixée à cinquante employés. Pour établir les dimensions respectives des symboles proportionnels, il convient de construire une échelle graphique graduée, et là, les méthodes que M. Heldio X. Lenz Cesar expose dans un article intitulé *Solutions graphiques dans la cartographie des phénomènes quantitatifs* (*Cahiers de géographie de Québec*, 4<sup>e</sup> année, n° 8, avril-septembre 1960) constituent un précieux instrument de travail.

Une autre méthode de représentation, cette fois au moyen d'isoplèthes, pourrait être expérimentée ; d'intéressants commentaires en résulteraient peut-être.

### Conclusion

Cette utilisation de la statistique industrielle présente des inconvénients, mais il n'en reste pas moins qu'à partir des lignes de force posées sur une carte, il devient possible de distinguer rapidement les grandes zones manufacturières et leurs principales composantes, de les définir spatialement, de montrer leur importance relative approximative.

Les limites de ces zones s'intègrent parfois à l'intérieur de celles des régions économiques, dans d'autres cas, les débordent ; nous arrivons ici à une nouvelle notion de la région. Il s'agit évidemment d'une notion qui répond à des besoins particuliers, mais nous croyons qu'elle se rapproche des notions de régions métropolitaines, de métropoles régionales, de zones urbaines.

Jacques GIRARD

### Présentation d'une carte des structures socio-professionnelles dans la plaine du Saint-Laurent.<sup>1</sup>

En Europe, les statistiques communales permettent de dresser des cartes fort satisfaisantes. Dans les pays nord-américains, les mailles du découpage administratif sont beaucoup plus lâches et les plus petites unités statistiques sont souvent trop grandes pour que l'on puisse serrer de près la réalité géographique. Si, par exemple, on compare les « subdivisions » de la péninsule ontarienne aux communes françaises, on s'aperçoit qu'elles sont en moyenne 16 fois plus étendues que ces dernières. Bien que le substratum géographique des pays américains soit peu diversifié, cet état de chose n'en est pas moins ennuyeux.

La plaine du Saint-Laurent présente cette particularité d'être divisée en unités de recensement relativement petites.<sup>2</sup> L'ancienneté de la colonisation, l'importance de la vie paroissiale dominée par la seule religion catholique en sont vraisemblablement la cause, car c'est la paroisse qui a servi d'assiette à l'implantation du système administratif. La paroisse laurentienne n'est que 4 fois plus grande que la commune française. Ce fait rend possible une cartographie plus exacte de bien des phénomènes. Pourtant, l'outil dont on dispose n'est pas aussi bon qu'il peut paraître à première vue.

Du point de vue légal, le territoire québécois est divisé en « municipalités rurales » dont les limites coïncident en gros avec celles des paroisses rurales. À l'intérieur de ces municipalités rurales, des territoires « urbains » peuvent être découpés, tout habitat aggloméré « comportant plus de 40 maisons habitées dans une étendue n'excédant pas 60 arpents en superficie » ayant le droit de demander un statut administratif spécial.<sup>3</sup> Ce système est désavantageux pour les études géographiques. Les superficies des « municipalités rurales » changent d'un recensement à l'autre, soit par constitution de territoires municipaux

<sup>1</sup> Cette carte est le résultat de recherches entreprises grâce à une bourse du Conseil des arts. Plusieurs collègues et amis nous ont fait d'utiles suggestions. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance. Nous remercions bien sincèrement Monsieur Étienne Juillard, professeur à l'Institut de géographie de Strasbourg, dont les travaux et les conseils ont fortement orienté notre travail. Monsieur le professeur J. Lemieux de l'Institut de géographie de l'Université Laval a bien voulu nous faire profiter de son expérience cartographique.

<sup>2</sup> L'excellente carte des municipalités rurales publiées dans le nouvel Atlas du Canada fait ressortir cette particularité de la plaine du Saint-Laurent.

<sup>3</sup> Voir à ce sujet l'article 37 du Code municipal. La valeur des immeubles doit en outre être supérieure à 50,000 dollars, d'après le rôle d'évaluation.